

SERVICE CIVIQUE

Sensibilisation des publics à l'art contemporain par le biais des outils de communication

Descriptif court :

Dans sa communication imprimée et dans les publications numériques, Le Point du Jour accorde une grande importance à la diversité des publics à atteindre et à informer. Le volontaire participe à cette volonté de promouvoir ces activités et cette programmation.

Objectif Citoyen :

- Favoriser l'accès de tous à la culture

Information en direction des publics notamment les plus éloignés de l'offre culturelle, en facilitant la rencontre entre la population, les médiateurs, les artistes.

Actions :

Les principales actions confiées au volontaire seront :

- Participer à la création et à l'animation des contenus numériques (réseaux sociaux, site web, Newsletter...)
- Contribuer à l'information des publics et de la presse avec la diffusion des documents de communication.
- Participer à la promotion des activités du Point du Jour auprès des habitant·e·s de Cherbourg-en-Cotentin et sa région, ainsi qu'auprès des professionnel·le·s du secteur culturel et des artistes.
- Suivi des événements organisés par Le Point du Jour, au centre d'art et avec ses partenaires
- Aide à l'accueil des publics
- Suivi de la documentation des expositions et des événements (prises de photos, vidéos, archives)

Le·la volontaire sera associé·e aux réflexions sur la communication du Point du Jour, d'autres missions sont imaginables en concertation avec le·la volontaire.

Profil et compétences recherchés :

- Personnalité dynamique, impliquée, avec le sens du travail en équipe
- Sens de l'organisation et polyvalence
- Sensibilité aux champs de l'art et de la culture
- Intérêt pour la création et la communication artistique et culturelle
- Envie de travailler au contact de créateur.rices et de professionnel.les de la culture.

Modalités de candidature

- Pour postuler, envoyer un CV et une lettre de motivation avant 31 août à l'adresse suivante : infos@lepointdujour.eu
- Les entretiens se dérouleront à partir du 4 septembre.
- La mission débutera le 15 septembre.

Conditions

- Service civique de 8 mois ;
- 28 heures hebdomadaires (mardi-vendredi, ponctuellement certains week-ends et en soirée pour des événements) ;
- 619,83€ d'indemnisation dont 504,98 € pris en charge par l'Etat et 114,85 € par l'organisme d'accueil .